

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, vendredi 10 mai 2019 à 20H30 à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 30 avril 2019.

ORDRE DU JOUR

- SPA : signature d'une convention pour stériliser une dizaine de chats
- Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé
- Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Christophe PERRIN, Gérard GIONO, Christian PONARD, Céline ANTONIO, Liliane BOURCET, Magali DOLLFUS, Michel SANCHEZ.

Absents excusés : Laurent VERNIER qui a donné pouvoir à Christian PONARD
Magali DOLLFUS qui a donné pouvoir à Liliane BOURCET

Secrétaire de séance : Céline ANTONIO

Mme Monique PYON, Maire, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

- **SPA : signature d'une convention pour stériliser une dizaines de chats** : La délibération est prise pour le renouvellement d'un partenariat avec la SPA dans le but de faire stériliser une dizaine de chats « libres » à Vernantois. Pour l'exercice de 2019, le Conseil a voté une aide à hauteur de 400 euros à la SPA pour la stérilisation de 8 chats. Le Conseil remercie toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement à la capture des chats, à leur transport chez le vétérinaire et à leur remise en liberté.

Délibération : SPA : signature convention

Afin de limiter la propagation des chats « libres », le Maire présente une convention de la SPA pour stériliser une dizaine de chats pour un montant de 400 €, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **autorise** le Maire

- ✓ à signer cette convention ;
- ✓ à faire toutes démarches utiles et à signer toutes pièces propres à l'accomplissement de la présente délibération.

Vote : 9 pour

- **Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé** :

- Ce point sera étudié au prochain Conseil.

Vote : 9 pour

- **Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des communes** : Il s'agit d'un contrat d'objectifs et de performances signé entre l'Etat, l'ONF et les communes forestières, qui doit prendre effet en juillet 2019.

La commune de Vernantois n'étant pas concernée par la gestion de ses forêts par l'ONF s'abstient de donner un avis.

Vote : 9 pour

- **Comptes rendus de réunions** :

SICOPAL : Le Conseil prend connaissance du rapport d'activité. Le SICOPAL est constitué de 50 communes adhérentes.

Il n'y aura pas d'augmentation des prix pour la distribution des repas cette année.

884 repas ont été livrés à Vernantois en 2018 et une téléalarme a été mise en place pour une personne du village. En tout 797142 repas ont été livrés dans le Jura en 2018.

ECLA : Mme le Maire présente le budget 2019 d'ECLA.

- Questions et informations diverses :

- Madame le Maire a rappelé aux riverains de la rue des Vignerons et de la rue Traversière que le stationnement est interdit rue Traversière **des 2 côtés**.

- Le fleurissement de la commune s'effectuera le dimanche 2 juin à partir de 8h30. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

- L'ensemencement des allées du cimetière est terminé. Merci de respecter le travail effectué.

- Le marquage au sol dans les rues du village est programmé pour cette année, en concertation avec Geruge, Bornay et Moiron.

- Un concert aura lieu en l'église de Vernantois le 30 juin 2019 à 17h. Il s'agit du Requiem de John RUTTER, interprété par le chœur du Conservatoire de Lons-le-Saunier.(ECLA)

La séance est levée à 23h

Le secrétaire de séance
Céline ANTONIO

